
DESTINATAIRES :	Toutes les infirmières et infirmières auxiliaires du CISSS Montérégie Ouest
EXPÉDITEUR :	Chantal Careau, directrice des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire
DATE :	26 mars 2021
OBJET :	Soutien et reconnaissance en cette période de grande turbulence

L'année 2021 débute avec son lot d'incertitudes, mais également avec plusieurs convictions. Ma certitude, c'est que l'expertise infirmière se situe au cœur de la lutte contre la COVID ainsi que dans la continuité des soins offerts à la population, 24 h/24, 7 jours/7. Je suis consciente également que les conditions dans lesquelles vous exercez sont très difficiles. Je comprends que la situation actuelle peut entraîner de longues heures de travail, des balises inhabituelles de composition des équipes soignantes et un risque de contracter le virus.

En regard de la situation pandémique, tous les standards et les paradigmes établis sont altérés temporairement. Cela nous a poussés à sortir de notre zone de confort et ainsi revoir notre façon de donner les soins et services, soit en réorganisant le travail, soit en déléguant certaines activités, soit en réaffectant du personnel ou encore, en introduisant d'autres professionnels dans les équipes de soins. En outre, dans le contexte actuel, nous devons comme organisation faire en sorte d'arriver à un **juste équilibre entre notre capacité à offrir des soins infirmiers et notre obligation de les prodiguer de façon sécuritaire**. Cela peut parfois poser des dilemmes éthiques, ébranler nos valeurs et nos croyances en plus de susciter des préoccupations par rapport à la responsabilité professionnelle. À la Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire, notre responsabilité est de **vous soutenir dans ces questionnements**.

Votre vigilance, votre jugement clinique et votre grand sens de l'éthique sont essentiels pour la continuité des soins infirmiers de qualité, et ce, en tenant compte des conditions de pratiques qui n'apparaissent pas toujours optimales en situation de pandémie. **Ces dernières constituent une problématique organisationnelle liée au contexte et elles sont toujours prises en compte dans l'analyse de la pratique professionnelle infirmière**. À cet effet, nous avons élaboré « [questions-réponses](#) » concernant certaines préoccupations en lien avec le permis de pratique des infirmières et infirmières auxiliaires.

Je termine en centrant mon message sur les leviers de pouvoir qui vous sont disponibles actuellement : le jugement clinique, la solidarité, le travail d'équipe, l'assiduité. En tant que directrice des soins infirmiers, je suis à vos côtés et facilement accessible pour vous soutenir dans ces défis hors du commun. Il en va de même pour toute mon équipe.

Chantal Careau
Directrice des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire de la Montérégie-Ouest